

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 82 (1956)
Heft: 1

Nachruf: Gyonnet, Adolphe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du contrôle de la qualité de ce ciment. Quelques prescriptions des « Normes pour les liants utilisés dans la construction » (art. 4 et 5) doivent être adaptées afin de conserver toute leur valeur dans ce cas. On comprend, notamment, que les fabricants ne peuvent garantir la qualité d'échantillons prélevés dans des silos de chantier, dont ils ne connaissent pas l'état et qu'ils n'ont pas la possibilité de surveiller régulièrement. *Leur garantie ne peut s'étendre qu'à la qualité du ciment en vrac à sa sortie de fabrique à destination du chantier.* La Société suisse des entrepreneurs et la E.G. Portland ont donc chargé le L.F.E.M. d'organiser, dès le 1^{er} janvier 1956, un *contrôle régulier de la qualité du ciment en vrac*, contrôle qui s'effectuera de la façon suivante :

I. *Contrôle de la qualité du ciment livré en vrac par chemin de fer*

Dans toutes les fabriques effectuant de telles livraisons, on fera, jusqu'à nouvel avis, un essai normal par mois, sur un *échantillon* prélevé à un moment quelconque par un *agent officiel* des chemins de fer. Si pendant la même période, la fabrique en question livre du ciment en vrac aux grands chantiers, et si ces livraisons sont déjà soumises au contrôle du L.F.E.M., on pourra, pendant cette période, s'abstenir d'autres contrôles de qualité du ciment en vrac.

II. *Contrôle de la qualité du ciment livré en vrac par camion*

Dans les fabriques effectuant ces livraisons, le nombre des contrôles sera réglé de la façon suivante d'après les livraisons mensuelles :

Jusqu'à 1000 t :

Essai normal sur 1 échantillon par mois,

1000 à 3000 t :

Essai normal sur 2 échantillons par mois,

Plus de 3000 t :

Essai normal sur 3 échantillons par mois.

Ces échantillons seront prélevés avec l'assentiment de la E.G. Portland, par des membres de la Société suisse des entrepreneurs, au moment qui leur convient, mais en présence d'un représentant de la fabrique. Les prélèvements de ciment se feront dans un silo automobile prêt au départ et suivant les directives établies à cet effet par le L.F.E.M.

Des échantillons peuvent aussi être prélevés en tout temps dans les *silos de chantier*, et envoyés pour essais normaux au L.F.E.M. ou à l'E.P.U.L. Ces contrôles n'ont alors de valeur que pour l'entrepreneur et éventuellement pour le maître de l'ouvrage. Dans ce dernier cas, on conseille de prendre les échantillons contradictoirement, c'est-à-dire en présence des représentants de l'entreprise et du maître de l'ouvrage (voir à ce sujet art. 5 des Normes S.I.A. n° 115 : « Normes pour les liants utilisés dans la construction »).

Zurich, le 22 décembre 1955.

Société suisse des entrepreneurs

E.G. Portland

Laboratoire fédéral d'essais des matériaux

LES CONGRÈS

IX^e Congrès international de Mécanique appliquée

Bruxelles, 5-13 septembre 1956

Le IX^e Congrès international de Mécanique appliquée se tiendra à Bruxelles, dans les locaux de l'Université libre de Bruxelles, *du mercredi 5 septembre au jeudi 13 septembre 1956.*

En accord avec le Comité international, il a été décidé de diviser les sessions techniques du congrès en deux sections :

Section 1. — Mécanique des fluides et Aérodynamique.

Section 2. — Mécanique des solides (dynamique des solides, vibrations, élasticité et plasticité).

En outre, un certain nombre de conférences générales sont prévues.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. les professeurs Ackeret, Ziegler et H. Favre, de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.

NÉCROLOGIE

Adolphe Guyonnet

A l'époque où le renouveau de l'art chrétien prenait corps, se révélait subitement, en l'année 1915, un très grand artiste, Adolphe Guyonnet, dans sa toute première œuvre : l'église de Saint-Paul, à Grange-Canal près de Genève.

Ce charmant édifice, si bien adapté à ce coin de terre genevoise, si harmonieux en lui-même, conçu, il est vrai, avec des éléments traditionnels, démontre, dans la pureté de ses formes, ce que peut le sens de la mesure, de la logique et de l'échelle humaine mis en pratique par un architecte supérieurement artiste, un maître prématurément averti et mûri.

Cette église, dont la beauté fit sensation à Genève, en Suisse romande et même à l'étranger, « cette église, écrivait Gonzague de Reynold, révèle, en effet, pour la première fois en Suisse romande, les possibilités religieuses de l'art moderne, sa compatibilité, tant niée jusqu'alors, avec les exigences de la tradition, de la liturgie et de la doctrine, elle prononça la rupture avec le mauvais goût et la routine. Elle annonça quel rôle l'art sacré, en rétablissant la coopération des artistes et la convergence des œuvres en vue d'un ensemble inspiré lui-même par une idée et par une foi, est appelé à jouer au milieu de cette anarchie individualiste qui, depuis plus d'un siècle, avait atomisé l'art comme la société. »

Dans la réalisation de cet édifice, l'architecte sut s'entourer de collaborateurs qui le comprenaient et qu'il comprenait, mettant ainsi leur art à l'unisson de celui du maître de l'œuvre, et tels que Maurice Denis, Georges de Traz, Marcel Poncet et Alexandre Cingria.

Le talent si lucide d'Adolphe Guyonnet ne cessa de se produire dans les œuvres qui suivirent et dont les plus importantes sont : d'abord la restauration de l'église de Carouge. On sait que le plan de cette petite ville, annexe de celle de Genève, était dû à l'initiative du

roi de Sardaigne, Amédée III. Après l'abandon d'un grandiose plan d'église comportant entre autres une coupole, l'on entreprit, en 1824, la construction de l'église sur un plan nouveau, plus restreint; elle restait inachevée lors de la restauration de Guyonnet qui, avec son sens si délicat et si réfléchi des convenances, sut adapter ce qui était à faire à ce qui existait. Vint ensuite la construction de l'église de Tavannes, dans le Jura bernois, de tendance moderne, dont la collaboration d'Alexandre Blanchet et d'autres artistes tels que Théophile Robert, Emilio Beretta, Alexandre Cingria et Gino Severini fit un remarquable sanctuaire de sérénité religieuse. Il faut encore mentionner la transformation de l'église du Sacré-Cœur, à Genève, où Fernand Blondin, dans une tonalité claire, a su réaliser une œuvre de premier ordre dans son chemin de croix qui, si heureusement, anime les parois latérales, parti décoratif que vint compléter, par le peintre Paul Monnier, la décoration des parois du chœur. Parmi les ouvrages importants d'architecture religieuse, il faut encore citer l'église de Sainte-Thérèse, à Champel près de Genève, d'une ordonnance architecturale nouvelle quoique avec certaines réminiscences classiques, mais tout imprégnée du talent de son architecte qui en fait une œuvre de grande classe. Entre temps, des ouvrages moins importants vinrent solliciter l'activité et les compétences de Guyonnet: la chapelle du collège de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, la première restauration de l'église abbatiale, la construction d'une chapelle funéraire pour les comtes de Schiffner au cimetière de Saint-Georges à Genève, la restauration de l'église de Corsier près de Genève comportant la fresque de J.-L. Gampert.

« De toutes ces œuvres, écrit J.-B. Bouvier, la rigueur de la pensée et la hauteur du sentiment produisent, doivent produire la pureté, ce qui élève l'esprit, précise ses aspirations. De même que Guyonnet aime son art, sa foi, avec une douceur profonde et permanente qui est une sorte de passion paisible, de même il incorpore à ses ouvrages ces impressions d'accueil, de sérénité, de durée. »

Parmi les œuvres d'architecture civile de Guyonnet il y a lieu de citer l'important immeuble de la Caisse de compensation de Rive à Genève, la transformation et l'agrandissement de l'hôtel des Postes de la rue du Mont-Blanc, le Palais du Désarmement, ces deux immeubles également à Genève; le Pavillon de l'Horlogerie à l'Exposition nationale suisse de 1939, enfin l'importante et très intéressante étude d'urbanisme concernant la ville haute de Genève.

Adolphe Guyonnet était né à Genève, le 13 juillet 1877, de parents originaires de la Bourgogne, il partagea ses études entre l'École polytechnique fédérale de Zurich et l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, voyagea en France, en Italie et en Allemagne.

D'une nature grave, toute en vie intérieure, conscient de ses responsabilités à un haut degré, se livrant peu et poursuivant sans cesse son idéal d'artiste chrétien, Adolphe Guyonnet, après une douloureuse maladie, a été rappelé à Dieu le 11 novembre dernier, riche en œuvres qui honorent l'Eglise, à laquelle il appartenait, et sa profession d'architecte.

J. Z.



ADOLPHE GUYONNET
Architecte

BIBLIOGRAPHIE

Techniques urbaines, par *Martial Charpentier*, ingénieur-conseil, urbaniste. Paris, Editions Eyrolles. — Un volume 16,5 × 25 cm, 288 pages, 74 figures. Prix : broché, 2200 fr. français. Taxe locale en sus.

Un élan vers la construction massive s'amorce actuellement. Des chantiers de plusieurs centaines, parfois de plusieurs milliers de logements se créent un peu partout. Les espaces urbains commencent à être saturés, il devient nécessaire de reporter les nouveaux chantiers importants hors de la ville, là où il n'existe ni voirie ni réseaux.

Les exigences de confort moderne posent alors des problèmes nouveaux aux constructeurs : mise en place des sols, création des voiries, adduction et distribution d'eau, évacuation des eaux usées, alimentation en gaz, électricité, plantations, espaces verts.

S'il existe des spécialistes pour résoudre chaque problème particulier, la mise en œuvre d'un groupe de constructions urbaines doit être étudiée dans son ensemble. Dans le présent ouvrage, l'auteur expose la coordination des différentes techniques relevant de l'ensemble des spécialités mises en œuvre.

Nécessaire aux urbanistes qui établissent les plans de masse comme aux architectes, aux entrepreneurs spécialistes des réseaux et aux fonctionnaires des administrations de contrôle, l'ouvrage *Techniques urbaines* doit servir de guide à tous ceux qui collaborent à la réalisation d'une grande opération urbaine. Il est le reflet d'une nouvelle technique dite V.R.D. (Voirie et Réseaux divers), de création toute récente.

Sommaire :

Notions générales d'urbanisme. — *Voirie* : Etablissement du plan. Domaine public, domaine privé, voies, marchés, places, carrefours. Relief de la ville. Etude des chaussées, sols en France et aux colonies, routes, aérodromes, liants et matériaux. — *Eaux et assainissement* : Adduction et distribution, chimie de l'eau, captage, réservoirs, distribution, traitement des eaux. Assainissement, traitement et évacuation des eaux, établissement des réseaux, déversoirs, regards, curage des égouts. Epuration des eaux, décantation, épandage, filtres, traitement des boues. Ordures ménagères, composition, évacuation, destruction, fermentation, incinération. — *Autres réseaux* : Distribution électrique, puissance, consommation unitaire, transformateurs. Distribution B.T., canalisations. Gaz d'éclairage, classification des gaz, étude de l'écoulement des gaz, consommation, canalisations, compresseurs. Eclairage public, technique, lampes à incandescence et à décharge. Signalisation. Réseaux annexes et coordination dans l'espace et dans le temps. Télécommunications. Chauffage collectif. Transports d'essence et d'air comprimé. Réseaux en galerie commune. — *Aménagement des sols* : Espaces verts, terrassements, drainage, plantations, jeux d'enfants. — *Point de vue financier.*